

## Rappel à la loi

---

Par Ashna161520

Bonjour,  
Quelles conséquences de ne pas se présenter à un rappel à la loi devant le délégué du procureur ?  
Merci,

---

Par Marck\_ESP

Bonjour et bienvenue

On vous fait une fleur en vous proposant une mesure alternative aux poursuites.

Le procureur accepte de ne pas vous renvoyer devant un tribunal à condition que vous acceptiez ce rappel. Si vous ne venez pas, le délégué du procureur dresse un procès-verbal de carence.

Saisine du tribunal : Le procureur peut alors décider de vous poursuivre devant le tribunal de police ou le tribunal correctionnel pour l'infraction initiale.

Faites le bon choix.

---

Par Ashna161520

Ce n'est pas pour moi.  
Mais merci.

---

Par Ashna161520

C'est pour mon agresseur...  
Est ce que je peux savoir les suite de cela ou non ?  
Et par quels moyens ?  
Merci,

---

Par yapasdequois

Bonjour,  
Avez-vous un avocat ? Etes vous partie civile ?  
Vous pouvez contacter "France Victimes" pour une aide adaptée à votre situation.  
[url=https://www.france-victimes.fr/]https://www.france-victimes.fr/[url]

---

Par Ashna161520

Merci